TOTAL AT

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 9 fr. 16 fr. 50 30 fr. Autres départements 9 fr. 50 17 fr. 50 32 fr. COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE TÉLÉPHONE 31

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 50 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. 50 - d° 2 fr. 50 RÉCLAMES 3º page 2º page 4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La disparition du général Koutepof est-elle un crime politique ou une histoire de femme ? Nous n'en savons rien. Mais si les bolchevistes ne l'ont pas fait, ils en étaient bien capables et on ne les méconnaît pas en les soupçonnant. Pourquoi ne nous débarrasse-t-on pas de tous les mouchards, fascistes ou communistes, également méprisables. - Grande victoire de la cause française en Alsace. L'autonomisme vient de subir à Ribeauvillé une dure défaite.

Il nous manquait un sujet de discussion. L'affaire du général Koutepof vient à point pour nous le fournir.

Depuis que ce mystérieux guerrier a été porté « disparu » sur le front parisien, les esprits sont en ébullition. On se dispute pour savoir ce qu'il est devenu et l'on échange des épithètes violentes suivant que l'on en tient pour l'une des théories en présence. - Crime politique, affirment les

uns, cela ne se peut pas contester.

— Histoire de femme, répliquent les autres, c'est évident et il faut être aveugle pour ne pas le voir!

La politique ou la femme sont à l'origine de toutes les grandes tragédies. Et ceci prouve, soit dit en passant, que l'amour et la haine peuvent avoir les mêmes effets...

En somme, il y a ceux qui croient à l'enlèvement par des agents soviétiques et ceux qui n'y croient pas. Avec nous excusons de nous ranger modestement dans un troisième parti : celui des gens qui n'en savent rien! Et qui le disent. Et qui sentent tout le ridicule qu'ils encourrent en le disant. Mais le « jenensairienisme » est une opinion si commode pour ceux qui redoutent les problèmes compliqués et les discussions inuti-

Tout de même, il y a quelque chose de bien drôle dans cette sombre histoire. C'est l'indignation vertueuse de l'Humanité, journal des bolchevistes. Elle fulmine. Elle explose de colère et de fureur. Elle couvre d'injures les hommes assez dénués de scrupules pour soupconner d'une action aussi basse les bolchevistes ces doux agneaux! On devrait bien savoir pourtant jusqu'à quel point ils poussent le respect de la liberté et le souci de la justice! Jamais, en Russie ni ailleurs, ils ne sont livrés à des attentats de ce genre et rien ne leur

répugne autant que les actes de vio-

lence ou de terreur! L'Humanité se moque du public. S'il est vrai que les agents soviétiques ne sont pour rien dans l'enlèvement du général, ils n'ont pourtant pas le droit de se plaindre d'en être accusés. Jamais suspicion ne fut plus légitime! Accuser un tigre d'avoir dévoré un agneau, ce n'est pas l'insulter et s'il ne l'a pas fait, c'est bien par hasard et parce qu'il n'a pas pu le faire. Les sicaires de Moscou sont parfaitement capables du crime dont ils sont soupçonnés. Ce n'est pas une question de moralité : celle-là est jugée. C'est une question de fait qui

reste à déterminer. Et il est déjà scandaleux qu'elle puisse se poser. Cela n'arriverait pas s'il n'y avait en France que des agents de la police française. Quand donc aura-t-on nettoyé notre pays de tous les mouchards de Rome ou de Moscou?...

Une bonne nouvelle nous arrive d'Alsace. L'autonomisme vient de re-

cevoir un coup très dur... Comme tout le monde en France l'espérait, l'élection de Ribeauvillé s'achève par le triomphe éclatant de

la cause française... M. Dorner, candidat autonomiste, a été battu dans des conditions telles qu'il ne peut subsister aucun doute sur les sentiments de la population.

Au premier tour de scrutin, M. Dorner avait eu 3.844 voix. Au second malgré la campagne acharnée de M. Haegy et de ses petits abbés en soutanelle, malgré l'appui des communistes naturellement ralliés à cette œuvre de trahison — le même Dorner n'a rassemblé que 4.320 voix, ga-gnant péniblement 476 suffrages.

De l'autre côté, du côté français, M. le docteur Rieder, catholique national, avait 4.289 voix au premier tour et M. Rieth, socialiste, 3.182. Au second tour, le candidat socialiste s'étant retiré, le Docteur Rieder a été élu par 6.253 voix, gagnant ainsi 1.964 suffrages d'un tour à l'au-

Voilà, du moins, un résultat que le journal de l'abbé Haegy fera difficile-ment passer pour une victoire. Ses fidèles ont beau être naïfs, il y a tout de même des vérités de fait qu'on ne peut pas leur cacher.

Et cette défaite sera d'autant plus sensible à l'autonomisme qu'il ne peut se soutenir que par le bluff et le men-songe. Une cause de justice peut supporter un insuccès sans être atteinte dans son fond. Elle porte en soi la force invincible que donnent le sen-timent du droit et de la vérité. Elle sait que les défaites d'un jour préparent les revanches de l'avenir.

Il n'en va pas de même d'un groupement d'immorale coalition qui ne peut maintenir la cohésion de ses troupes que par l'appât du gain im-médiat et de la victoire profitable. Une défaite les décourage et les disperse. Elle réveille entre des associés qui se haïssent les rivalités et les discordes. Ils se battent entre eux dès qu'ils n'ont plus de butin à se parta-

M. l'abbé Haegy, déjà battu au Sénat l'année dernière, avait besoin d'une victoire. Il vient de subir une grave défaite. Il pourrait bien assister d'ici peu au commencement de la fin de son parti.

C'est la grâce que nous lui souhaitons. Et nous espérons qu'une bonne politique appuyée sur une active proise achevera la deroi te dont les électeurs de Ribeauvillé ont donné le premier signal.

UN PETIT MOT D'ECRIT LES « A COTÉS »

Dans les assemblées les plus sérieuses, dans les conférences les plus démocrati ques, les questions d'étiquette et de prééance ne perdent jamais leurs droits. C'est ainsi qu'on se demandait quelle serait la délégation que M. Mac Donald

recevrait officiellement la première. Et l'on pensait généralement que serait la délégation française. Or, quelle ne fut pas la surprise de tous les délégués quand ils apprirent que

le Premier anglais recevrait d'abord les représentants des Dominions et ensuite ceux des autres nations... par ordre alphabétique. La difficulté où on l'attendait était

tournée et personne ne pouvait se forma-Comme quoi l'on peut être un travail-

liste convaincu de son idéologie, et avec cela un diplomate des plus fins.

Et voilà encore qui réhabilite les poètes!

Quand on a exécuté les travaux d'installation de la Conférence navale au palais Saint-James, on a prévu l'ouvertu-re d'un bar où les délégués, surtout ceux des nations sèches, puissent venir goûter à la saveur des meilleurs alcools euro-Or, le général Dawes, ambassadeur des

Etats-Unis, passant, un peu avant l'ouverture de la Conférence, dans la salle où le bar était déjà installé, y trouva, entre autres boissons alcoolisées, un extra-dry qui déchaîna son indignation. Il alla sur le champ trouver M. Mac

Donald et lui représenta que les délégues américains ne pouvaient décemment pas être exposés à une pareille tentation. Et comme les paroles américaines ont un grand poids sur les décisions de M. Mac Donald, celui-ci ordonna qu'on ne servît au bar de la Conférence que des eaux pures ou gazeuses.

Ce qui a fait dire à l'un des membres les plus spirituels de la délégation fran-

Que tout soit à l'eau, au bar de la Conférence, ne nous hâtons pas de pré-dire que la Conférence navale elle-même soit à l'eau!...

Après la première Conférence de La Haye, on en avait un peu voulu, à la Chambre, à M. Chéron de s'être laissé caveçonner par M. Snowden. Une compensation lui était due, si la seconde Conférence tournait bien. Elle tourna bien, et tandis que M. Tardieu gagnait Londres directement, MM. Chéron et Loucheur rentrèrent à Paris. Mais le rusé normand sut faire en sorte qu'il entra le premier dans la salle des séances. Il eut une ovation formidable. M. Loucheur arriva bien quelques minutes après, mais on avait déjà donné au ministère!

« C'est l'oiseau qui se lève le premier qui mange le ver», dit le proverbe an-

M. Tardieu, président du Conseil, est rentré de Londres. Il a été, à Calais, l'objet d'une belle réception à laquelle assistaient de nombreuses personnalités politiques.

M. Tardieu a prononcé un discours dans lequel il a donné le bilan accompli par cinq semaines de travail, à La Haye et à Londres.

« A La Haye, nous avons mis en 20 jours le point final à l'accord. Ce qui domine cet accord, c'est la certitude de faire du plan Young une réalité vivante.» « A Londres, la France a le droit d'être satisfaite : la méthode proposée par elle en 1927 pour la limitation des armements navals a été définitivement adoptée. »

M. Tardieu a déclaré, ensuite, que dès son retour à Paris, il allait reprendre contact avec ses collègues pour examiner le programme du Gouvernement: conclusion et ratification des accords internationaux en cours; vote de la loi d'équipement national, vote du budget, mise au point et mise en vigueur des assurances sociales.

Election sénatoriale

Dimanche a eu lieu à Bordeaux l'élection sénatoriale pour pourvoir au remplacement de M. Fernand Faure, décé-Le premier tour de scrutin a donné les

résultats suivants : Inscrits, 1.334 ; votants, 1.324 ; blancs

et nul, 7; suffrages exprimés, 1.317; majorité absolue, 659. Ont obtenu : MM. L. Teyssier, ancien député, con-

seiller général, maire de Pauillac, r.-s., 470 voix; Capus, ancien député, ancien ministre, r. g., 383: Combrouze ancier député, r. g., 182 ; Dupeyrat, ancien pre-fet, r. g., 167 ; Constant, ancien député, r. g., 62; Barraud, président du Conseil général, r. g., 38; Rollet, avocat, 3;

Le deuxième tour a donné le résultat ci-après:

Inscrits, 1.334; votants, 1.325; blancs et nuls, 11; suffrages exprimés, 1.314; majorité absolue, 658. Ont obtenu: MM. Capus, r. g., 782 voix (ELU); Teyssier, r.-s., 518; Constant, 9; Com-

M. Capus a été proclamé sénateur.

La prospérité financière de la France

M. Wigoin, président d'une grande banque de New-York et membre de la Chambre de commerce américaine, déclare, dans le rapport annuel publié par cette banque, que l'événement le plus intéressant en matière de finances internationale est le mouvement qui se dessine en France vers la création d'un marché international.

« La France dit-il, est la seule des grandes nations, en dehors des Etats-Unis, ayant un excédent d'or et jouissant au surplus de la faculté de le faire rentrer à volonté. »

Visites anglaises en France

La corporation de la cité de Londres a accepté l'invitation adressée aux principales municipalités anglaises par les associations unies France-Grande-Bretagne de venir, en mai prochain, faire une visite de quelques jours à Paris. La corporation de la Cité sera représentée par le Lord-Maire et ses adjoints, accompagnés de leurs femmes.

Les membres des municipalités anglaises doivent être reçus par M. Doumergue le 29 mai.

En Espagne

Le correspondant de l' « United Press » signale que le général Primo de Rivera perdrait son emprise sur l'Union patriotique, qu'il avait fondée et dont il paraissait vouloir faire, dans sa retraite, un parti politique dont il prendrait éventuellement la tête.

Diverses Unions patriotiques de pro-vince ont, en effet, télégraphié au général Bérenguer en lui assurant leur concours, les Unions pratriotiques ayant été formées pour appuyer une politique gouvernementale d'ordre et de progrès et non une politique particuliè-

Un emprunt allemand

Les négociations engagées par la fir-me Siemens et Halske, de Berlin, avec la maison de banque Dillon Read et Cie, de New-York, la Deutsche Bank et la Diskontogesellshaff, de Berlin, en vue d'un nouvel emprunt de 150 millions de marks (900 millions de francs), en faveur des entreprises allemandes, ont abouti.

L'Allemagne et le plan Young

On apprend dans les milieux parlementaires que la commission du Reichsrat a accepté, les lois du plan Young, c'est-à-dire le protocole de La Haye, les lois du chemin de fer du Reich et celle de la Reichsbank, de même que l'accord de liquidation avec l'Amérique.

En Angleterre

La trésorerie britannique a demandé une réduction de 2 millions de livres sur le budget de la guerre. Si cette demande est maintenue, cette réduction affectera principalement les unités d'infanterie et 8.000 à 10.000 hommes de troupes seront licenciés.

Faux billets américains

La Trésorerie des Banques américaines signale une recrudescence de la circulation de faux billets de 1 ou 2 dollars, parfaitement imités. C'est ainsi que le Trésor vient de relever pour 19.000 dollars de faux billets provenant d'Allemagne. La police allemande a, d'ailleurs, identifié le vendeur de ces valeurs; c'est un nommé Franz Fisher, qui est activement recherché.

Les relations russo-mexicaines

La rupture des relations diplomafiques entre la Russie et le Mexique, est faite. Comme suite à cette rupture, le minis-tre soviétique à Mexico, M. Maka, a été rappelé et il est attendu ces jours-ci à Moscou. Le ministre du Mexique à Moscou a, de son côté, quitté la capitale russe avec tout le personnel de la léga-

en peu de mots...

— Dimanche, au Velodrome d'Hiver, à Paris, au cours de la 14° course de la « Médaille » une chute se produisit dont plusieurs cyclistes furent victimes. L'un deux, nommé Renard, a succombé.

— On annonce le retour prochain à Paris de M. Poincaré dont l'état de santé est excellent aujourd'hui.

- Lucien Ciurcou, 23 ans, pompier à Valence-en-Brie n'avait jamaix vu d'inl'uniforme. Il incendia, lui-même, une maison.

- La neige est tombée dans la région de l'Isère.

- Dans une galerie privée de Bologne, on a découvert le portait de Mi-chel-Ange, peint par le Titien.

- La police n'a encore rien découvert au sujet de la disparition du général russe Koutiepoff. Les recherches continuent.

NOS ÉCHOS

Histoires écossaises.

Un Anglais raconte à une Ecossais: Quelqu'un m'a emprunté cent livres. Peu de temps après, il est parti pour l'Afrique du Sud, et, depuis, je n'ai plus de ses nouvelles. Comment rentrer en possession de mon argent?

L'Ecossais réfléchit un instant, puis : - Avez-vous l'adresse de votre débiteur? demande-t-il.

- Oui. — Lui avez-vous écrit ?

— Oui.

— A-t-il répondu ? - Non.

- Alors, faites-lui un procès. — Mais, dit l'Anglais, je n'ai pas de preuves! C'était un prêt amical, et je n'ai pas exigé de reçu!

— Dans ce cas, reprend l'Ecossais, vous allez écrire à votre homme : « Cher ami, quand vous aurez te temps, vous serez très gentil de me renvoyer les mille livres que je vous ai prêtées. »

— Mais, s'écrie l'Anglais, je ne lui ai prêté que cent livres!

Justement! En recevant cette lettre, il sera furieux et il vous répondra que vous faites erreur, qu'il ne vous doit que cent livres. Vous aurez votre preuve et vous pourrez l'attaquer!

Les Ecossais - c'est un fait bien connu - ne sont pas prodigues de leurs deniers, il s'en faut, et leur avarice proverbiale fait en Angleterre l'objet d'autant d'anecdotes que chez nous les van-

tardises de Marius. Or donc, M. Mac Donald, le Premier travailliste, est natif d'Ecosse, et il est réputé pour l'accent écossais qu'il a toujours conservé. Comme on lui demandait un jour comment il se faisait que les Ecossais gardassent éternellement leur accent, il répondit :

- L'Ecossais n'aime rien perdre, pas même son accent!

Saint-Lenine.

Toutes les traditions pieuses de l'an-cienne Russie ont été l'objet des ironies et des railleries des dirigeants du mouvement soviétique.

Mais entre toutes, paraît-il, celle de reproduire sur les murs intérieurs des églises les diverses phases de la Passion du Christ, ce qu'on appelle entin dans nos campagnes des « chemins de

Aussi, maintenant que les églises russes vont devenir, par décision de Mos-cou, des «Clubs d'Athées », les che-

Comme étrennes, j'ai reçu cette an-née, le quatrième recueil de « La Bour-rée », très intéressant répertoire des chants et danses populaires du Massif Central.

Tiré, paraît-il, à 25.000 exemplaires, il a dû pénétrer dans bon nombre d'écoles du département du Lot dont la grande majorité des instituteurs sont les collaborateurs de l' « Auvergnat de Paris » auquel ils envoient l'information dominicale toute palpitante d'émotion pour les déracinés.

De ce recueil, qui a enchanté mes trop rares loisirs, j'ai d'autant plus quelque chose à dire que je conserve précieusement dans mes archives un assez volumineux cahier de vieilles chansons, rondes et farandoles du Carnaval, soigneusement notées par un musicien de race dont la plus élémentaire modestie m'oblige à taire le nom parce que de ma famille.

J'ai donc en main toute documentation nécessaire pour établir un logique rapprochement entre le recueil de « La Bourrée » et le fond régionaliste de notre Bas-Quercy.

Sous sa couverture, où un « cabrettaire » dessiné par Fonfreide, nous fait les plus alléchantes avances, ce volume nous présente plus de cent vieilles chansons, écrites dans une graphie, peut-être fantaisiste, mais par cela même à la portée de tous ; airs dont la notation a été revue par le Maître Canteloube, dont le nom seul fait autorité

en la matière. Cent vieux airs, c'est bien peu. l'on considère l'extraordinaire richesse et la merveilleuse variété de notre folklore musical. Raison irrécusable pour

se cantonner, sans doute, dans d'impérieuses limites. C'est, en effet, toute une bibliothèque d'in-quarto qu'il faudrait pour fixer tout ce florilège ou plutôt l'anthologie des vieux airs que nos ancêtres constituèrent, gros sous par gros sous, compo-sant eux-mêmes les chansons qui en-

chantaient leur labeur quotidien. Richesse poétique qui, au milieu de la menue monnaie de cuivre, dissimulait perles et diamants, venus, autant paradoxal que cela paraisse, de pauvres

hères complètement illetrés.

Ce qui d'ailleurs fit dire à Montai-« La poésie populaire et purement « naturelle a des naïvetés, des grâces,

« par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon « l'art, comme il se voit ès villanelles « de Gascogne et... chansons qui n'ont « connaissance d'aucune science et « d'aucune écriture. »

Soyons donc reconnaissants à « La Bourrée » d'avoir ambitionné le titre de collecteur et de trésorier de ce trésor bien Auvergnat. De Rodez à St-Flour, en grignotant la Limargue, le Ségala et le Causse de Gra-

mat, où la sonorité du dialecte est aussi rude que le climat, nul doute qu'on n'en ressente et que l'on n'en comprenne toute la beauté. Quercynois du Bas-Quercy, nous vivons sur un autre fonds, et nous ne nous apparentons aux thèmes et aux rythmes

des chansons d'Auvergne qu'en ligne collatérale. Malgré tout, je relève dans ce recueil un certain nombre d'airs qui sont bien

aussi de chez nous: La vraie chanson de plein vent « Lou Bouyé » exigeant la forte poitrine d'un

laurandier dont la puissante voix... écartèle l'horizon; « Digo Tzaneto » dont les couplets légèrement amputés ne font suffisamment pas ressortir toute l'âpreté de l'âme

Mais on ne supprime définitivement, a-t-on dit non sans raison, que ce qu'on C'est aussi ce qu'ont pensé les Soviets et ils ont, en conséquence, décidé qu'à chaque station de chemin de croix serait

substituée, dans les églisés, une étape de la vie de Lénine. A quand le rosaire rouge ? A quand l'oraison bolchévicale et la

salutation « évanlénique »? Le coq a chanté...

La cuisine française est toujours la meilleure et vient de l'affirmer magistralement à l'étranger.

La grande Exposition internationale d'art culinaire, qui vient de fermer ses portes à Londres, et à laquelle participaient des groupes de cuisiniers venus d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, composés d'ouvriers rigoureusement choisis, s'est terminée par une brillante victoire du groupe des cuisiniers français qui

« Lous esclops », incontestablement l'un des airs les plus harmonieux dont les paroles, se répétant à l'infini, permettent de se gargariser des plus fantaisis-tes accompagnements en tierces et en

CHRONIQUE RÉGIONALISTE

quintes.... sans en exclure d'autres.

« Tzano d'Oymé » dont mes tout proches voisins d'Anglars revendiquent
l'origine, car, à deux kilomètres de ma
plume, il y a la célèbre fontaine. Et l'air de chez nous, n'est pas du tout celui qu'a recueilli ou revu Canteloube pas plus d'ailleurs que celui qu'avait fixé Vielsen

dans les « Echos du Quercy ». « La Yoyette », originale demande en mariage commandée par la sagesse et la

prudence. « O lo compagno! » dont on chante encore le refrain dans de copieuses libations: Tan que forèm otal, croumparent oas dé borios...

Pourrions-nous citer ainsi quelques douzaines de ces airs qui ne diffèrent des nôtres que par quelques variantes dans Et, bien que j'éprouve la plus grande admiration pour le recueil de « La Bour-

rée », j'aurais voulu y voir plus de ron-Sans doute, la Bourrée, avec ses mi-miques d'amour, est la danse nationale des Auvergnats. Danse où les couples cherchent à se plaire, où l'homme robuste et agile, frappe du pied et déchire 'espace d'un cri suraigu, affirmant ses impatiences amoureuses, tandis que la femme fait plus délicatement les avances

de sa farouche coquetterie... La Bourrée est bien descendue jusque dans la vallée du Lot où hous connaissons parfaitement l'air de : « Lo boli lo Moriano », et une autre peut-être, moins rude: « N'ai tres auglanos dins ma pocho, lous Auvergnats las auram pas! Nous avons dansé la « Montagnardo » et la « Ressegayro » et même « La

Troumpuzo ». Mais, dans les temps des joyeux Carnavals, nos aïeux se grisaient surtout de rondes et de farandoles avec leur « Landeridi, Landeri la! la faridondaine, la faridonda »!

Pourrais-je en citer tout un lumineux répertoire : 1. La filho d'un paour'omé se lèbo de moti.

2. Nou n'i a pas de pus lurados que las femnos de pes pechs. 3. Lou mertzandou s'en ba'l mercat ambé soun azé corgat de blat.

4. Se tzamai me maridi né boli plo 5. Abal a la prério, Ran tan plan, tiro

6. Sé yo n'abioi lous esclops nèous. 7. Las filhos de St-Laouren, l'amour las 8. Tzoul pount de Miromoun, Margarido sé bègno...

9. Sé toutzès concerts boulaboun pel l'aïre... et tant d'autres qui flagellaient sans pitié l'infidélité conjugale et le ridicule des mariages du vieux barbon avec une trop tendre jeunesse. Nos vieux airs ont aussi subi l'influence de la Guyenne et de la Gascogne. Au-dessous de Cahors, la vallée élargit ses horizons vers le port de Bordeaux

qui fut au cours des siècles passés le centre attractif de nos relations économiques. D'où une nouvelle éclosion de chansons mi-patoises, mi-françaises, qui estampillent l'époque de la florissante

marine d'eau douce: « De d'en Bordeaux sont arrivés, « Trois navires chargés de blé. » ou bien encore: « De cent trente navires que le Roi mit sur l'eau, y en a plus

de cinquante et rien que des hauts bords !... » Ernest LAFON. Lire la suite en deuxième page

mins de croix ont-ils été arrachés et briont gagné, pour l'année 1930, le challenge de la Société des Cuisiniers de Paris, ardemment disputé.

Victoire française à Dublin par nos ugbymen, victoire française à Londres par nos « cuistots »: notre amourpropre national n'a pas été souvent à si

glorieuse épreuve. Pasteur et le Sénat.

ne fut pas promulgué.

Sait-on que Pasteur faillit siéger au

Luxembourg? De la vie de l'illustre savant on connaît à peu près tout, mais ce curieux détail n'a-t-il point échappé aux histo-

riens de la Haute-Assemblée ? Il y a soixante ans, rappelle « Excelsior », un décret impérial, daté du 27 juillet 1870, nommait Louis Pasteur membre du Sénat.

Le décret, il est vrai, par suite sans

doute des événements de cette année-là,

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Chronique Régionaliste

Le Recueil de la « Bourrée »

Suite de l'article de 1re page

Chez nous comme en Auvergne et comme dans les autres provinces, la vie du pays se synthétise dans la chanson populaire.

Longtemps les lettrés ont méprisé cette poésie des gens simples, avec ses naïvetés d'expressions, ses répétitions familières, sa prosodie élémentaire et indépendante où les vers ne riment qu'une fois sur deux par assonance. Mais si nous voulons bien en décortiquer l'écorce, nous trouverons bien l'amande sous le noyau, et, heureux, celui qui sait en extraire toute la saveur.

Le rapprochement que j'ai essayé d'éta-blir entre notre héritage ancestral et celui de l'Auvergne, n'exclut en rien, je le répète, mon admiration pour le « Re-

cueil de la Bourrée ». Merci à « La Bourrée » et à son Mécène, M. Louis Bonnet, l'animateur, la volonté agissante, d'avoir constitué dans Paris, « la grande ville », cet ardent foyer régionaliste qui sait si bien mettre en valeur le patrimoine que nos aïeux nous ont légué.

Merci à Canteloube, l'auteur du Mas, qui a mis le meilleur de son érudition musicale au service de la résurrection de nos rythmes ataviques.

Merci à Gandilhon Gens-d'Armes, parrain de « la Bourrée », le délicieux poète arverne d'avoir bien voulu si savoureusement préfacer une œuvre qui sert avec un si rare bonheur l'Art régionaliste et « où se retrempe la grande inspiration musicale d'un pays ».

Je souhaite vivement que tous mes col-lègues, institutrices et instituteurs, ayant reçu ce recueil, en fassent tout leur profit pour leurs soirées récréatives et en divulguent la beauté à tous leurs compatriotes dont l'âme n'est certainement pas insensible à la poétique rusticité de nos vieux airs.

Et dans mon admiration, sans réserves, pour le beau recueil de « La Bourrée », qu'il me soit toutefois permis d'exprimer le regret de n'y pas trouver quelques rondes de mon Bas-Quercy. Mais puisque M. Gandilhon Gensd'Armes veut bien nous assurer que ce recueil déjà copieux est encore susceptible de grossir, nous reste-t-il peut-être l'espoir d'obtenir deux ou trois pages dans la prochaine édition..

Ernest LAFON.

Compatriote

Notre distingué compatriote M. Deloncle a été élu vice-président de la Commission du Commerce du Sénat.

Le rétablissement des tribunaux

Les journaux publient l'informa-

« Par une loi du 22 août 1929, le Parlement a décidé, on le sait, le rétablissement, dans des conditions déterminées, de tribunaux de première instance naguère supprimés par mesure d'économie.

« On annonce que sur 228 tribu-naux qui avaient été supprimés, 222 sont rétablis. Les 6 qui se sont trouvés ne pas rentrer dans les « conditions déterminées » sont ceux d'Ancenis (Loire-Inférieure), Arcis-sur-Aube (Aube), Chambon (Creuse), Gex (Ain), Embrun (Hautes-Alpes) et Civray (Vienne). »

Ainsi donc, Figeac et Gourdon vont rouvrir les portes de leur Palais de

Poste automobile rurale

Un service de poste automobile rurale sera mis en circulation dans la région de Puy-l'Evêque, à dater du 16 février.

Les correspondances à destination des communes de Montcabrier, St-Martin-le-Redon, Cassagnes, Pomarède et Saint-Caprais devront porter la mention « par Puy-l'Evêque » et non plus les mentions précédentes.

L'administration des P. T. T. recrute de Jeunes facteurs

L'administration des postes procède actuellement au recrutement de jeunes facteurs pour les bureaux de Paris.

Les candidats doivent être âgés de 12 ans au moins et de 15 ans au plus et posséder le certificat d'études primaires.

Les postulants adresseront leur demande d'emploi à la direction régionale de Paris, 93, boulevard du Montparnasse (service des candidatures).

Outre leur traitement (minimum 2.700 francs; maximum 5.600 francs), les jeunes facteurs touchent une remise de 0 fr. 15 par télégramme distribué et une indemnité de résidence variant avec leur âge et pouvant atteindre 2.240 francs.

Ils reçoivent également pour frais de bicyclette une première mise de 200 francs et une indemnité mensuelle de 30 francs à laquelle s'ajoute une somme annuelle de 150 francs pour frais des chaussures. Les jeuns facteurs sont en outre habillés par l'administration. De plus une bonification de 2 points par année de service avec maximum de 10 points leur est accordée lorsqu'ils sont candidats à l'emploi d'agent manipulant ou de surnuméraire.

Société de secours mutuels

Par arrêté du ministre du Travail, de la Prévoyance Sociale, en date du 28 janvier 1930, les statuts de la Société de secours mutuels « la Prévoyante à Fontanes » (Lot) sont approuvés.

Canton de Montcuq

ELECTION CANTONALE

Il nous est très agréable d'enregistrer le beau succès remporté dimanche dernier par M. Mercadié, candidat des républicains!

La victoire est nette, incontestable. Elle ne laisse place à aucune discussion possible. La lutte fut ardente, menée de part

et d'autre avec une énergie et une activité qui montraient combien ce scrutin dépassait en importance les ordinaires élections du Conseil d'arrondissement Les partis de droite voulaient en

faire le désaveu de la dernière élection au Conseil général. Ils comptaient diminuer ainsi l'autorité de notre ami Jean Peindaries et le mettre en posture délicate. En réalité toute l'orientation politique du canton pouvait tourner sur ce vote.

Les électeurs l'ont bien senti. C'est pourquoi ils se sont rendus si nombreux au scrutin dont le résultat décisif met fin à toute discussion.

Nous félicitons vivement les républicains qui se sont donnés un excellent représentant et ont travaillé utilement pour les intérêts de leur canton que M. Mercadié, en plein accord avec son Conseiller général, servira de tout son dévouement...

Voici les résultats par communes : Inscrits Votants M. Mer- M.

	THEOTIED	TOULIND !		ш.					
			cadié	Vignoles					
Bagat	. 108	88	41	47					
Belmontet	. 77	67	22	43					
Le Boulvé	. 113	98	54	39					
Fargues	. 87	78	28	49					
Lascabanes	. 115	92	49	42					
Lebreil	. 84	69	20	48					
Montcuq	. 414	316	188	115					
Montlauzun	. 62	47	22	25					
St Cyprien	. 132	121	85	33					
St-Daunes	. 114	101	59	40					
St-Laurent-Lolmie	. 110	90	61	22					
St-Matré	. 77	62	25	37					
St-Pantaléon	. 112	99	57	41					
Ste-Croix	. 49	40	29	11					
Saux	. 70	60	31	29					
Valprionde	. 123	112	11	100					
Totaux	-	1540	782	721					
M. Mercadié est élu.									
	*								

A titre de document et d'élément de comparaison, il nous a paru intéressant de publier ci-dessous les résultats par communes de l'élection d'octobre 1928 qui fut annulée par le Conseil d'Etat: Les voici:

Inscrits Votants M. Mer- M.

	THE RESERVE			
Bagat	104	82	31	50
Belmontet	81	59	10	48
Boulvé	122	99	45	52
Fargues	91	73	16	56
Lascabanes	122	94	51	41
Lebreil	85	64	17	46
Montcuq	418	305	189	110
Montlauzun	58	31	12	19
St-Cyprien	132	120	100	18
St-Daunès	107	94	56	35
St-Laurent-Lolmie	111	83	60	23
St-Matrė	76	62	29	33
St-Pantaléon	119	95	42	50
Ste-Croix	47	38	20	17
Saux	73	62	33	29
Valprionde	107	107	17	90
	1853	1468	728	717

Au sujet du paiement

des dettes turques Le conseil de la Dette publique ottomane communique la note suivan-

Au sujet de certaines rumeurs reproduites dans la presse et relatives au paiement des dettes extérieures de la Turquie, nous sommes en mesure de déclarer que la provision des coupons venant à échéance au mois de mai prochain a été entièrement constituée au conseil de la Dette publique

ottomane Pour obtenir la médaille de l'Yser

L'Amicale Franco-Belge des médaillés de l'Yser informe les anciens combattants français ayant participé à la bataille de l'Yser du 17 au 31 octobre 1917 (Partie comprise entre la mer du Nord et Saint-Jacques-Capelle, 1.600 mètres au sud de Dixmude) qu'à la suite de nombreuses démarches réitérées auprès des gouvernements belge et français, ils sont encore en droit d'obtenir la médaille de l'Yser, créée par le Gouvernement belge.

Les demandes doivent être adressées immédiatement au siège de l'Amicale, 185, avenue Gambetta, Paris 20°, qui fournira tous les renseignements nécessaires.

La propriété commerciale et les étrangers

Sur les conclusions de l'avocat général Lagarde, la première chambre de la Cour a décidé que seuls peuvent bénéficier de la loi sur la propriété commerciale ceux des étrangers résidant en France qui ressortissent à des pays ayant conclu avec le nôtre un accora spécial ou possédant une législation ana-

ogue à la nôtre. Une circulaire du ministère des Affaires étrangères du 29 juillet 1929 qui contenait des dispositions contraires a été déclarée par la Cour non conforme à l'article 11 du Code civil. En conséquence, disent les magistrats, elle ne peut être admise par les tribunaux.

Encore un procès-verbal

M. Pons, boucher à Parnac, fut rencontré dans son auto, près de Mercuès, par les gendarmes qui constatèrent que la voiture était éclairée

insuffisamment. Il dressèrent procès-verbal.

Attention! Méfiez-vous!

UNE ÉTRANGE VISITEUSE

Sous le prétexte d'acheter de vieux meubles, une femme qu'on n'a plus revue visite les fermes du

On nous écrit de Trégansou-Vers : Il y a quelque temps, dans le Causse de Vers, une dame inconnue, se disant mandatée par une grande maison américaine, parcourait le pays pour acheter les vieux meubles et les vieux cuivres.

Sous ce prétexte elle entrait dans les maisons qu'elle pouvait ainsi visiter minutieusement. Elle estimait les objets qu'on lui montrait à des prix formidables et hors de toute proportion avec la valeur même la plus élevée qu'on peut leur attribuer.

Elle estimait à 1.200 francs un vieux calel; à 600 francs une pompe à sulfater; à 2.000 francs un coffre; à 5.000 francs un buffet, etc. Elle annonçait même qu'elle donnerait en prime une belle motocyclette à celui qui lui en vendrait pour 12.000 fr.....

Ajoutons que la dite dame ne versait pas d'argent. Il était seulement entendu qu'elle prendrait livraison des objets « vendus » le 1° février !... On ne l'a pas revue!

Quel but pouvait bien poursuivre cette étrange personne? On se le demande et l'on fait observer qu'elle visitait particulièrement les fermes Ísolées! Sont-ce bien les vieux meubles qui l'intéressait ?... Il est permis d'en douter.

En tout cas, nous croyons utile d'appeler là-dessus l'attention des cultivateurs. Qu'ils soient prudents et qu'ils ouvrent l'œil plutôt que la bourse! — L. R.

RESERVED RES PALAIS DES FETES

MERCREDI 5 — JEUDI 6 FEVRIER (Matinée et soirée) Emil Jannings dans

QUAND LA CHAIR SUCCOMBE une réalisation de grande classe. Le jeu de Jannings ne peut être compare qu'à celui du grand Lucien Guitry.

LES SURPRISES DE LA T. S. F. comédie moderne

LE FORGERON DE LA COUR DIEU

6° époque ORCHESTRE

JEUDI (en soirée) à l'EDEN

LE SAUVEUR INCONNU

Ne prenez pas ce film pour une aventure quelconque mais pour une œuvre des plus sentimentales où seulement quelques combats avec les indigènes font diversion dans cette magnifique pièce. ACTUALITES DU MONDE ENTIER

Comique 2 parties

ACCURE THE REAL PROPERTY OF THE PROPERTY OF TH TRIBUNAL CORRECTIONNEL

VOL DE LAPINS

Le nommé Crémont, de Nabirat (Dordogne) a volé à son cousin des lapins qu'il tentait de vendre à Sal-

15 jours de prison.

POUR LE DROIT DE PASSAGE

Une discussion au sujet d'un droit de passage éclata entre le sieur S..., de Trespoux, son gendre et la mère de

Au cours de la discussion, S... donna un violent coup de poing à la femme qui eut une côte brisée

Le tribunal a condamné S..., à 50 francs d'amende et lui a accordé le

OUTRAGES

La nommée Marie-Antoinette V., 48 ans, de St-Jean-Lespinasse a outragé le maire de la commune, parce que celui-ci exigeait qu'elle mît en état ou quelle fit démolir un hangar qui menace ruines.

La femme V... est condamnée à 8 jours de prison avec sursis.

Le nommé Blondel, ouvrier à Fumel, est inculpé de vols d'instruments agricoles, 15 jours de prison.

VAGABOND Joseph-Pierre Berland, 44 ans, sans

domicile fixe, est condamné à 15 jours de prison pour vagabondage et défaut de carnet d'identité.

Bizarre accident

L. Bouvy, du village de Laval (Payrac) constatant qu'un de ses bœufs refusait toute nourriture et qu'il dépé-

Le vétérinaire fit abattre l'animal et fit l'autopsie. Il trouva dans l'intestin une boule de 10 centimètres de til de fer barbelé.

Défaut d'éclairage

Les gendarmes de la brigade de Cahors ont dressé contravention à un jeune homme, Pierre V..., 18 ans, qui circulait, pendant la soirée, en ville, sur une bicyclette non éclairée.



Essayez à partir de demain et pendant quelques jours le Café SANKA sans-ca-féine. Votre cœur et vos nerfs seront en fête, vos nuits calmes et reposantes.

En vente dans les épiceries et maisons d'alimentation

Ehrmann-Publicité

CAHORS

FOIRES PRIMÉES DE CAHORS

Le concours de la foire primée du 1er février a obtenu le succès qui était

Le foirail était bien garni, mais il est certain que, pour la première fois, on ne pouvait pas espérer meilleur

Quoi qu'il en soit, l'initiative de la Fédération du Commerce et de l'Industrie, aidée par le Conseil municipal et la Chambre mérite d'être encou-

Aussi bien, des bouchers de Cahors avaient répondu et ont promis leur concours à la Fédération du Commerce et de l'Industrie.

Une souscription fut ouverte, à laquelle MM. Richard, Lafont, Boussac, Sarlandi, Villes, père et fils, Sarney, Nègre, Roche, Delgal, père et fils a produit une somme de 500 francs qui a été distribuée samedi.

Voici, du reste, le résultat du con-

Moutons 1er prix, 60 fr., M. Fréjaville-Cavalié, à Arcambal.

2° prix, 50 fr., M. Raynal, à Merle. prix, 40 fr., M. Guichard Louis, à Larroque-des-Arcs. 4° prix, 30 fr., M. Raynal Paul,

à Douelle. 5° prix, offert par M. Ladevèze, Bazar du Lot, 30 fr. de marchandise:

M. Fayret, à Lamadeleine. 6° prix, offert par M. Ladevèze, Bazar du Lot, 30 francs de marchandise: M. Perrier Louis, à Arcambal. 7° prix, 20 fr., M. Payssot, à Espè-

8° prix, médaille offerte par la Chambre d'Agriculture, M. Tauriac, à Maxou.

9° prix, médaille offerte par la Chambre d'Agriculture, M. Dajean, à Douelle. 10° prix, médaille offerte par la

Chambre d'Agriculture, M. Alibert Francois, à Douelle. Boufs 1er prix, 200 fr., M. Brassac, à Ar-

2° prix, 150 fr., à M. Cubaynes, à Lalbenque.

3º prix, ex æquo, 100 fr., M. Massii, à Espère M. Delpon, à Saint-5° prix, 60 fr., M. Cubaynes Léon,

au Montat. 6° prix, 40 fr., M. Gastal, à Parnac. La distribution des récompenses a eu lieu sous la présidence de M. Gay, Directeur des Services agricoles.

M. Calmels, Président re la Société d'Agriculture, avait dû s'excuser par suite d'indisposition.

A cette occasion, M. le Directeur des Services agricoles a félicité les agriculteurs et plus spécialement ceux qui avaient présenté des moutons dont l'engraissage et la qualité ne laissaient pas à désirer et pour lesquels les récompenses étaient hautement justi-

Par contre, il a été impossible aux propriétaires qui ont présenté des bœufs, étant donné le court délai entre la date à laquelle ont été décidées les foires primées et le 1er février de présenter des bœufs engraissés en

vue du concours. Le jury a donc décidé de ne pas donner de 1er prix, mais seulement des prix d'encouragement pour decider à l'avenir les éleveurs à présenter en 1931 du bétail remplissant les conditions nécessaires pour mériter les premier et second prix.

La Fédération du Commerce et de

l'Industrie du Lot suivie dans son initiatipe par le syndicat des bouchers, le Conseil Municipal et la Chambre de Commerce espèrent que les propriétaires de l'arrondissement de Cahors comprendront tout l'intérêt qu'ils auront à se préparer en vue des foires primées suivantes et leur assurent qu'ils ne négligeront rien pour attirer à Cahors de plus en plus les agriculteurs de la région et les recompenser pour la qualité du bétail qu'ils amèneront aux foires de Cahors.

Cambriolage

Des visiteurs indésirables ont pénétré dans la villa de M. Faurie, route du Port à Souillac.

M. Faurie, habitant Paris, les visiteurs eurent tout loisir pour inspecter les lieux, ouvrir les armoires et prendre ce qui leur a plu.

C'est un voisin qui constata que la porte de la villa était ouverte et avisa Mme et M. Faurie. Mme Faurie arriva à Souillac. Les appartements, les armoires étaient ouverts, mais rien ne manquait.

Sur la table, il y avait une bouteille de vin vieux à peu près vide, mais il ne manquait aucun objet de valeur.

Les visiteurs ont, peut-être, été dérangés et ont dû s'enfuir sans pouvoir emporter un butin quelconque. Toutefois, on a relevé des empreintes de pieds nus et de doigts.

Une plainte a été portée et une enquête est ouverte.

TRAVAUX MUNICIPAUX

Ainsi que M. de Monzie l'avait annoncée, une nomenclature des travaux exécutés dans la ville par la municipalité a été dressée pour l'année 1929.

Voici la liste de ces travaux :

1º Entretien des chemins communaux, rues, places publiques°: Avenue de la Gare, place Rousseau, rue Pel-letier, rue St-Barthélémy, rue Neuve-St-Barthélémy, rue Pierre de Bernies, place du Marché, rue Mordaigne, place St-James, rue des Pénitents, rue Cardaillac, impasse Raygasse, avenue de Toulouse, rue E. Zola, place Luté-rius, rue Blanqui, rue des Cadourques, rue des Remparts, et rue et pla-

ce St-Priest. Soit : 884 mètres de trottoirs ou de caniveaux construits.

Rechargement et cylindrage: rue St-James, place Henri IV, place Champollion, rue Bourseul, place du Marché, rue de la Chantrerie.

Empierrement partiel et réfection de 23 rues ou places. Bebitumage des rues Joffre, Foch, Brives et Clemenceau, Blanqui, Bour-

seul, de la place du marché, de la place Champollion. Cassage de 648 mètres cubes de

Construction d'un escalier au chemin du Mont St-Géry. Elagage des arbres de l'Avenue du

Canalisation: route de Paris, de la rue de la Barre à l'ancien magasin à fourrages, soit, 750 mètres. Entretien et réfection de 14 chemins

extérieurs. Démolition des granges à la Barbacane, réparations au puits communal de Cabessut et du puits de la Rozière.

Réparations au kiosque de la musique des Allées Fénelon. 2° Entretien des établissements

Réparations à l'église et au presby-tère de l'église St-Barthélémy, au Musée, à l'Hôtel de Ville, à l'église de Cabessut, au lycée Clément-Marot, à l'Ecole primaire supérieure, au lycée Gambetta, à l'ancienne caserne Canrobert, aux écoles de St-Georges et de St-Henri, l'église de Lacapelle, aux écoles de la ville, à la halle et à l'abattoir.

On voit que la liste de ces travaux pour montrer l'activité de notre service de voirie, car il est, certainement, encore d'autres travaux de nettoyage, d'entretien qui ne sont pas compris dans la nomenclature ci-dessus.

Concert public

Le temps n'a pas favorisé les excellents musiciens de l'Avenir Cadurcien qui, dimanche, donnèrent un concert

public sur les Allées Fénelon. Durant la matinée et jusqu'à 2 h. de l'après-midi, la pluie n'a pas cessé de tomber. Une légère accalmie se produisit et, bravant le mauvais temps, les musiciens prirent place sur le kiosque.

A 3 heures précises le concert commencait. Mais le public, se méfiant des bourrasques brusques qui tombaient, n'était pas nombreux. Néanmoins, les excellents musi-

ciens exécutèrent avec leur brio habituel les morceaux portés au programme et furent applaudis. Nous leur adressons des félicitations

ainsi qu'à leur dévoué directeur. Société des Etudes du Lot

Séance du 2 décembre

Présidence de M. le Chanoine Foissac Sont présents : MM, Lamblot, Laubat, Lescure, Bulit, Boussac, Grangié, Daymard, Guilhamon, Foissac, Bergon, abbé Sol. Calmon.

M. Grangié signale la mort de M. de Boysson, à Cénac et celle de M. Valat à Il donne lecture d'une lettre du Tou-

ring-Club de France, demandant des détails sur les moulins à vent subsistant encore et accordant une subvention à M. Contios, propriétaire à Boisse. Il donne connaissance de son article

bibliographique sur « Le Pays des Bombances » de notre collègue, M. Lafont, d'Albas. M. Guilhamon, rendant compte des publications reçues, signale un article sur Monseigneur Bardoux et dans le

Bulletin de la Corrèze un travail sur Antoine Périé. Il signale l'hommage, fait à la Compagnie, par notre confrère, M. l'abbe Lémozy, de son important ouvrage sur

Pech-Merle ». M. Bulit termine la lecture de son intéressant travail sur « Le château de Gourdon », où il est question du siège très rude, soutenu par la forteresse.

« La Grotte-Temple préhistorique du

M, le chanoine Foissac signale parmi les pièces, trouvées au château de St-Sulpice une procédure intentée par Marguerite de Lapopie contre les deux frères de Cardaillac, qui lui avaient volé son château de St-Cirq en 1438. On trouve parmi ces pièces, un inventaire du château, la sentence lue par M. de Sz-Etienne, commissaire royal, mais on ne connaît rien de la suite de l'histoire.

MM. Constanty et le Dr Ayzac, de Gourdon, présentés à une précédente séance, sont admis membres de la Société.

A la Préfecture

En raison du Bal des Officiers de Réserve, le jour de réception de Mme Paul Bert n'aura pas lieu le 8 février. Elle recevra le samedi 22 février.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Claverie, tante de M. Paul Ladevèze, directeur du Bazar du Lot. Mme Claverie est décédée après une courte maladie à l'âge de 53 ans, à Perpignan où ses obsèques ont été

Nous adressons à la famille si cruellement éprouvée nos sincères condo-

célébrées samedi matin.

Mauvais chauffeur

Un accident qui aurait pu et qui pourra avoir des conséquences graves pour celui qui en est le respsonsable, s'est produit samedi soir, dans la côte de Mercuès.

M. Bru, propriétaire à Calamane, revenait de la foire de Cahors et rentrait chez lui vers 5 heures 1/2. II tenait bien sa droite, d'autant plus qu'une auto pilotée par un négociant de Figeac, M. S..., venait en sens in-

Il ne pouvait pas y avoir accident,

la route étant assez large. Mais M. Bru n'avait pas compté sur un camion, qui arrivait derrière sa voiture et qui voulut passer devant. L'opération se fit, au moment mê-

me où l'auto de M. S... était presque en face de celle de M. Bru. Le chauffeur du camion, surpris, donna un coup brusque de volant et heurta avec violence le devant de l'auto de M. Bru, qui fut projetée avec ses 3 occupants dans le fossié de la

M. S... arrêta sa voiture et s'empressa de porter secours aux blesses. Ceux-ci se relevèrent sans trop de mal. Mais le chauffeur du camion tamponneur ne daigna pas s'arrêter et redoubla de vitesse.

Deux gendarmes de la brigade de Cahors, en tournée, se trouvaient à ce moment-là à Mercuès. Mais ils ne purent rien faire. Toutefois, un signalement assez

complet a pu être relevé. C'est un camion de marchand forain, qui revenait de la foire de Cahors. M. Bru a porté plainte et une enquête est ouverte qui ne tardera pas

à permettre de découvrir le chauffeur

Accident de voiture Ces jours derniers, M. L..., se rendant à la gare d'Espère avec une charrette attelée d'un mulet, a été victime d'un accident qui aurait pu être très grave. En voulant éviter une automobile, M. L. s'engagea dans un petit chemin, mais étant monté sur une borne de 40 centimètres de haut, son véhicule tourna et le conducteur fut projeté d'une hauteur de 3 m. 50 dans un pré. Heureusement, la charrette fut retenue par le parapet, et ne aurait été écrasé. Ce dernier fut relevé par des personnes accourues, avec des contusions sans gravité et quelques égratignures au visage. Quant à M. R..., qui se trouvait sur le véhicule au moment de l'accident, il fit aussi un saut inattendu de 3 m. 50, mais s'en sortit indemne.

Plainte Mme Roussel, demeurant impasse de la Citadelle, à Cahors, a acheté, en 1924, en rentes viagères, une propriété située à Arcambal et appartenant à un sieur P...

Dimanche, elle se rendit à cette propriété, et elle vit que des arbres avaient été coupés, emportés. Elle a porté plainte et une enquête

est ouverte par la gendarmerie.

Foire du 1er février 1930 La foire du 1er février a été assez importante. Voici les cours : Bæufs d'attelage, de 5.000 à 7.000 fr.; moyens, de 3.500 à 5.000 fr. la

paire; bœufs gras, de 220 à 240 fr. les 50 kilos. Mouton de 6 à 7 fr.; agneaux de lait 8,50 à 9 fr., le kilo; brebis d'éle-

vage 350 à 400 fr. pièce. s

Marché: Poulets, 6 fr. 50; poules, 6 fr.; lapins, 3 fr. 50, le 1/2 kilo; pigeons, 15 à 20 fr., la paire; œufs, 7 à 8 fr., la douzaine. Truffes, 35 à 40 fr., la livre.

Les Sports

Halle: Pommes de terre, 26 à 28 fr.

les 50 kilos; maïs, 75 à 80 fr. l'hecto-

litre; graines de Sainfoin, 50 fr. les

A DOUELLE.

Football. - Le match amical d'association entre l'U.S.D. et l'équipe des Junies, n'a duré que vingt minutes, ayant dû être interrompu en raison de la pluie. A ce moment-là, le score était : Douelle un but ; Les Junies un but. Il est à regretter que la partie n'ait pu continuer, elle s'an-nonçait, dès le début, très intéres-

Arrondissement de Cahors

Catus

Réunion des Anciens Combattants. - Les secrétaires des sections communales des A. C. N. P. du canton de Catus ont tenu dimanche, 26 janvier, leur réunion trimestrielle. Contrairement à ce qui a été dit ici, il n'a pas été fondé de Caisse de secours cantonal. Les secrétaires des sections ont été mis au courant du fonctionnement de la Caisse de Secours déja créée au sein de la Fédération et ont été invités à faire le nécessaire pour que les membres de leurs sections puissent

Plusieurs vœux ont été émis que les délégués au Conseil d'admistration sont chargés de présenter à la pro-

chaine réunion du Conseil De nouvelles adhésions ont été recueillies.

Le Secrétaire Cantonal, Raymond VAYSSE.

Limogne

Foire. - La foire du samedi 1er février, quoique coïncidant avec celles de Cahors et de Villeneuve-d'Aveyron, a été assez importante. Voici les cours

Bœufs de travail, de 5.400 à 6.000 francs; vaches, de 3.500 à 4.000 fr.; bouvillons, de 1.400 à 1.800 francs; veaux, de 7 fr. 75 à 8 fr. 50 le kilo; agneaux, de 110 à 120 fr., suivant grosseur; brebis, de 140 à 160 fr.; cochons pour la charcuterie, de 400 à 430 fr., poids mort, les 50 kilos; porcelets, de 180 à 240 fr., suivant gros-

Blé, de 105 à 110 fr. les 80 kilos ; avoine, de 48 à 50 fr. les 50 kilos maïs, de 80 à 85 fr. l'hectolitre ; fèves, 110 fr. l'hectolitre : pommes de terre, de 25 à 28 fr. le sac de 60 kilos. Poulets, de 5 à 5 fr. 50; poules,

4 fr. 50; canards, 5 fr.; dindons, 5 fr. 25; lapins domestiques, de 2 fr. 50 à 2 fr. 75, le tout le demi-kilo; œufs, 6 fr. la douzaine; fromages du pays, 3 fr. 50 la douzaine. Truffes apportées, 300 kilos, toutes

vendues de 70 à 85 fr. le kilo, suivant grosseur et qualité. Légumes abondants, prix très éle-

vés: carottes, 2 fr. le kilo; choux pommés, de 2 fr. 50 à 4 fr. pièce, suivant grosseur.

Bélaye

Nécrologie. - Nous avons appris avec regret la mort de M. Léon Raynali, un excellent vieillard, âgé de 88 ans, dont les convictions républi-

caines ne s'étaient jamais démenties. Il était le doyen de la commune et, il y a quelques jours encore, ses compatriotes admiraient sa verte vieillesse, sans infirmité.

Les obsèques de M. Raynali ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme Raynali, à sa famille, nos sincères condoléan-

Sabadel-Lauzès

Démographie. — Les registres de l'état civil accusent pour 1929 : 4 naissances, 4 décès, 1 mariage. Sans com-

Poste rurale. — M. Vinnac, buraliste et restaurateur, a été désigné comme correspondant de la poste rurale ; il assure en même temps la distribution des correspondances en remplacement de M. Esquieu.

Castelfranc

Bureau de Bienfaisance. — Dans sa dernière réunion, la commission administrative du Burcau de bienfaisance a élu M. Armand Guérin, comme vice-président, et M. Sébastien Bessières, comme ordonnateur.

Comité du Timbre. - Le comité du timbre antituberculeux a recueilli la coquette somme de 358 fr. Pour une commune de l'importance de Castelfranc, c'est un fort joli résultat, et toutes les personnes qui se sont occupées de placer des timbres méritent de chaleureuses félicitations.

Démographie. — Au cours de l'année 1929, l'état civil a enregistré : 3 mariages, 3 naissances et 12 dé-

Ce serait une navrante constatation si la population ne se maintenait par un apport de main-d'œuvre travaillant à l'usine.

Nos arbres, — Depuis quelque temps, nous assistons à l'abatage des arbres de nos avenues. C'est bien dommage de voir disparaître ces berceaux de verdure qui ombrageaient nos promenades.

Il peut y avoir des nécessités à cette mesure, mais cela occasionne toujours des regrets de voir disparaître des arbres si beaux que nos ancêtres avaient plantés.

Sans doute on les remplacera, mais

bénéficier le cas échéant des secours il n'y aura que les tout jeunes qui jouiront plus tard de leurs ombra-

Douelle

Football. — Voir à la rubrique Les Sports ».

St-Géry

Livraison des tabacs. — Les 28, 29 et 30 janvier, les planteurs de tabac de Saint-Géry et des sections Les Masseries et Bouziès-Bas ont apporté au magasin du dépôt des tabacs à Cahors le produit de leur récolte.

Les Masseries et Bouziès-Bas ont eu une belle récolte, tandis que Saint-Géry a eu son tabac grêlé commencement juillet et a dû l'écimer pour des pousse nouvelles, d'où beaucoup moins de poids.

Les prix fixés par la commission, de réception ont été satisfaisants pour tous en général.

Le propriétaire dont le tabac grêlé n'atteindra pas le 60 0/0 de sa récolte habituelle sera indemnisé par la Caisse autonome des planteurs de tabac.

La pêche. — La pêche à la truite est ouverte depuis le 1er février courant. Cependant que les pêcheurs semblant ignorer la loi sur la pêche, se pénètrent bien de ce qui suit :

1° L'emploi des engins de pêche dit : tramails, araignées, nasses en fil ou en osier, carafes, etc. est formellement interdit sur le ruisseau le Vers et ses affluents.

2° Que ces derniers n'étant ni navigables, ni flottables, les propriétaires riverains sont maîtres chacun de leur côté, jusqu'au milieu du cours d'eau, et, que si des déprédations sont commises par les pêcheurs, notamment à la saison des foins, ils pourront être chassés des lieux et poursuivis devant les tribunaux compé-

Trouvaille. - M. Alain Labro, restaurateur à Saint-Géry, a trouvé sur e chemin de grande communication n° 33, au lieu dit Le Mas, un sac à main appartenant à Mme Carayon, femme de notre receveur d'enregistrement, à qui il s'est empressé de le remettre. Nos félicitations.

Mariage. — On annonce le mariage de M. José Massanes, de Penne (Lotet-Garonne), avec Mlle Odette Bouzou, à Saint-Géry, fille de M. Léon Bouzou, conseiller municipal de la commune de Saint-Géry.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Trégansou-Vers

Une étrange visiteuse. — Lire à la rubrique « Chronique du Lot ».

Arrondissement de Figeac

Le théâtre municipal. — Le théâtre municipal de Figeac est dans l'ancienne caserne Baleine, ancien monastère du treizième siècle; autrefois, c'était le palais de justice, la caserne de gendarmerie et la prison. La salle spectacle est l'ancienne salle d'audience, avant que le palais de justice fût construit; cette salle peut contenir de 350 à 400 personnes ; l'hiver, en enlevant les strapontins, on y donne des soirées dansantes.

C'est là que, le 26 janvier, on avait donné les réunions pour l'électrification des campagnes, le matin, et, l'après-midi, celle du parti radical et radical-socialiste. Cette salle serait très bien, mais quelques modifications sont de toute utilité; déjà, on vient d'y installer la lumière électrique; un plan nouveau pour la scène a été demandé à l'architecte de la ville, ainsi que pour la salle.

Le public figeacois se plaignait des courants d'air; nous apprenons avec plaisir que des travaux vont être exécutés sous peu et que tous, spectateurs

et artistes, seront satisfaits. Nous espérons qu'avec cette nouvelle organisation, le public figeacois qui, n'ayant pas toutes ses aises, ne venait pas aux représentations des troupes de passage, se dérangera dans

Foire. — Notre foire du 27 janvier a été beaucoup plus importante que les précédentes. Le foirail aux bêtes à cornes était très bien garni. Voici les cours pratiqués. Il a été fait 15 wagons de bestiaux pour la boucherie.

Marché aux bœufs : Bœufs pour la boucherie, de 220 à 250 francs les 50 kilos poids vif, suivant qualité; gros bœufs de travail, de 6.000 à 6.500 fr.; bœufs moyens, de 5.000 à 5.500 fr.; bouvillons, de 3.000 à 3.500 francs; bourrets d'Auvergne, de 1.500 à 2.000 francs, le tout la paire ; génisses limousines pour la boucherie, 250 fr. les 50 kilos; vaches grasses, de 180 à 230 fr. les 50 kilos, le tout poids vif; vaches de travail, de 3.000 à 4.500 fr. la paire, suivant âge et rapport ; génisses descendant d'Auvergne, de 1.800 à 2.250 fr. l'une.

Veaux de boucherie, légère baisse, de 9 à 10,50 le kilo poids vif.

Moutons pour la boucherie, de 6,50 à 7 francs le kilo; moutons d'élevage, de 160 à 190 francs pièce; brebis avec agneau, de 300 à 350 francs le couple; porcs gras achetés dans les étables de 420 à 440 francs les 50 kilos poids vif.

Volaille; Poulets, 6 francs; poules, 5 francs; lapins, 3,50, le tout la livre, poids vif; œufs, 7 francs la douzaine; jardinage à des prix élevés; poireaux, 1,50 le paquet ; salade, 0,75 e pied; choux-fleurs, 4 à 5 francs; choux pommés, 2,50 et 3,50; céleri, 1,50 le pied.

Prochaine foire le 10 février.

Assier

Un départ. — C'est avec regret que la population a appris le départ du sympathique docteur Védrines qui, ayant exercé pendant quatre ans dans la localité et dans la région, s'était acquis une unanime confiance.

M. le docteur Védrines nous quitte pour aller se fixer à St-Laurent, près de Nice où l'attend une situation beaucoup plus avantageuse.

En lui exprimant les regrets que nous cause son départ, nous lui souhaitons bonne réussite dans sa nou-

velle résidence. Plantations. — Une équipe d'ouvriers, sous la direction de M. Elie Vidal, conseiller municipal, vient de planter une série d'arbres sur le foirail. Excellente idée.

Mariages. — Trois mariages: M. Laurent Lavinal, aviateur, avec Mile Lucienne Matas, de Villeneuve-sur-Lot. M. Raoul Basset, avec une demoiselle de Figeac, et Mlle Auguié, avec un jeune homme de Reyrevignes. Nos meilleurs vœux aux jeunes

Estal

Réparation à l'église. — Au moment où l'on pensait s'en tirer avec des frais raisonnables, pour réparer l'église paroissiale, le mur de la cha orientee au sud s'est écroulé. Cela n'a surpris personne car, depuis des années déjà, on concevait des doutes sur sa solidité.

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Série de vols. - Plainte a été portée par un propriétaire qui constata que des objets en cuivre rouge lui avaient été dérobés.

D'autres propriétaires se plaignent d'être victimes de vols de laine, de

Une enquête est ouverte. Reilhaguet

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Jules Pugnet, décédé à l'âge de 81 ans. Une foule considérable a suivi le convoi funèbre et a manifesté à la fa-

mille de vives sympathies. Jules Pugnet était un excellent citoyen, qui était très estimé et qui pendant de nombreuses années fut conseiller municipal et maire de Reilhaguet.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Mouvement de la population en 1929. — Au cours de l'année qui vient de s'écouler, il a été inscrit sur les divers registres d'état civil tenus à notre mairie : 27 actes de naissances, dont 12 garçons et 15 filles; 12 actes de mariages ; 44 actes de décès, dont 22 du sexe masculin et 22 du sexe féminin, avec une transcription le décès d'un militaire et un acte l'enfant présenté sans vie.

En 1928, il y eut 26 naissances, 9 ictes de mariage et deux inscriptions le jugement de divorce avec 39 décès. Nous constatons avec peine que pen-(ant les années 1928 et 1929 le nomre des décès a été bien supérieur a elui des naissances.

Accident. — M. Louis Bouscasse stait occupé à construire une cage à apins dans une propriété voisine, lorsque par suite d'un faux mouvement, il glissa et tomba sur des bois placés sur le bord de la route.

Il a reçu les soins de M. le docteur Cambornac qui a constaté des contusions, mais peu graves.

Dégagnac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, 26 janvier, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Bazillou, maire. M. Galan est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire présente aussitôt à l'approbation du Conseil, le compte de gestion du percepteur, receveur municipal, qui vient de partir. Cette gestion qui va jusqu'au 31 octobre 1929

est approuvée. Est aussi ratifié le compte de gestion du Bureau de Bienfaisance, précédemment approuvé par la commission administrative de ce bureau.

Avis favorable est donné à une demande de la commune de Concorès, qui sollicitent l'autorisation de faire passer sur le territoire de la commune de Dégagnac, un chemin vicinal.

Approuvée aussi la proposition de la Cie d'Orléans, relative à la construction d'une seconde voie d'accès à la cour de la gare.

Le Conseil donne encore un avis favorable à une demande tendant à obtenir l'autorisation de dévier un chemin rural

Le Conseil décide encore l'aménagement de la cour de l'école, afin que les filles, qui vont occuper, provisoirement, la classe de l'adjoint (poste supprimé), soient séparées par une clôture d'avec les garçons

M Fontanel, boucher, est autorisé à construire un trottoir devant son

magasin. M. le Maire, fait connaître ensuite au Conseil, que le nouveau curé offre 100 francs pour la location du presbytère. Le conseil accepte cette offre, étant entendu qu'il sera spécifié dans bail que les réparations locatives ne

seront pas à la charge de la commune. Au cours de la réunion un gros incident, sur lequel nous reviendrons, s'est produit au sujet de la répartition des fonds aux victimes des intempéries.

La discussion qui a eu lieu, à ce sujet, a établi d'une manière indiscutable, que dans la polémique que nous avons eue, les affirmations de M. le Maire, étaient toutes controuvées, et que la commission de répartition qu'il présidait a commis, par vengeance ou pour tout autre motif, les plus flagrantes injustices.

Le public pourra les apprécier en lisant un document qui sera incessamment publié!...

Souillac

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche 26 janvier, sous la présidence de M. Malvy, député, maire. M. E. Verlhac remplissait les fonctions de secrétaire de séance.

Un projet d'agrandissement et d'éclairage de la gare a été renvoyé aux commissions compétentes. Il a été décidé que chaque commission élirait son président, qui aurait faculté de la convoquer. Un rapporteur

sera désigné au début de toute réu-

Le conseil municipal a approuvé les décisions de la commission des travaux publics et le devis préparé par M. l'Ingénieur en ce qui concerne les réparations à l'école des garçons. Ce devis s'élève à 19.500 francs. Les réparations à la halle ont été ajournées, M. le maire ayant annoncé qu'une importante subvention était attribuée par le ministère de l'agriculture. Un débat assez vif s'est ouvert au sujet des secours distribués aux sinistrés au titre de l'année 1928. En ce qui concerne les secours à distribuer pour sinistrés de 1929, le Conseil municipal. après avoir rejeté les propositions Delmas et Mazet, a adopté la proposition Sanfourche-Francès, qui spécifie que les sinistrés désigneront leur commission de répartition des secours; aucun membre du Conseil municipal ne pourra faire partie de cette commission.

Après avoir traité diverses questions, l'Assemblée municipale s'est réunie en comité secret pour traiter des questions d'assistance.

Garde Champêtre. — Un emploi de garde champêtre est vacant. Le maire invite les candidats éventuels à déposer une demande à la mairie avant le 10 février. Un droit de priorité sera réservé aux mutilés, puis aux anciens combattants.

UN BON CONSEIL Pour la saison des petits pois tous

ceux qui élèvent des pigeons ont intérêt à obtenir des pigeonneaux en grand nombre, et dépassant 1 kilo. Pour cela, il faut conserver les femelles moyennes très prolifiques et remplacer leurs mâles par des sujets de grosses races : Romains, mondains, etc...

Les demander à M. RESCOUSSIÉ, 12, Cours de la Chartreuse, Cahors. (Plusieurs premiers prix exposition agricole, Cahors, 1928). Expédition

Dernière heure

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis lundi à l'Elysée. MM. Tardieu et Briand ont rendu compte des négociations de la Conférence navale de Londres.

L'adoption par la Conférence de la proposition transactionnelle française de 1927, comme base d'étude pour la diminution des armements navals, répond à la thèse exposée par le memorandum français du 20 décembre

L'attitude de la délégation française à Londres a été approuvée à l'una-

Plusieurs question ont été ensuite examinées. L'ordre du jour des Chambres, la situation financière, les Assurances sociales, la hausse injustifiée des prix, la trève douanière et la situation agricole.

La Chambre, lundi soir, a discuté le budget du ministère de l'Air. M. Gamard trouve que les commandes passées pour la construction de nouveaux avions sont trop élevées.

MM. Boudet, Bénazet, Renaitour présentent diverses observations. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain matin.

AVIS DE DECES

Monsieur CAUNES, Sous-Chef de bureau en retraite et Madame, née PONS; Monsieur POULARS, Adjoint au Maire de Toulouse et Madame, née CAUNES; Monsieur BAILLAC, Instituteur et Madame BAILLAC, née POULARS; Monsieur et Madame CAZENAVES, employés à la Banque de France à Paris et leur fils, Jean, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve PONS née SIMONI

leur mère, belle-mère, décédée le 4 février, à Cahors, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu jeudi, 6 février, à 8 h. du matin. Réunion : Hôpital-Hospice.

Hydraviation

De New-York. — On va procéder aux essais d'un énorme hydravion trimoteur pouvant transporter 47 passagers, à la vitesse de 100 kilomètres à l'heure.

De Tokio. — Le prince Takamatu, second frère de l'empereur du Japon, a épousé Mlle Kiruko Toku Wawa, petite-fille du dernier Shogun, puissante famille japonaise.

Au pays des Soviets

De Reval. — Un haut fonctionnaire de la légation russe à Reval a été mystérieusement enlevé.

Doux délassement

De Washington. — Le président Hoover va partir pour la Floride où il se livrera à la pêche aux truites.

Triste vengeance d'un « recalé » De Bruxelles. — Le sous-officier Michel Seuterick, élève de l'école coloniale, refusé à l'examen, s'est vengé en assassinant, à coups de revolver, la femme de son professeur, puis il se fit conduire au ministère des colonies où il a fait passer au professeur une lettre lui annonçant l'assassinat de sa femme. Et il prit la fuite.

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a continué la discussion du budget de l'Air. M. Bouesse se déclare partisan d'une

politique de commandes, suivant le progrès de la technique et adversaire de la politique de stocks. Il engage le Gouvernement à aban-

donner cette dernière politique et il insiste sur la nécessité de développer l'hydraviation dont il souligne le rôle important.

PLACEZ VOS CAPITAUX

sur Immeubles

hypothèques au porteur à partir de Cinq mille francs COMPTOIR CENTRAL

de prêts et d'obligations hypothécaires 3 et 5, Rue de Metz, PARIS (Xe) Correspondant : C. CHARTROU Agent d'affaires, Figeac

DE SUITE Situés en face l'usine de Boissières

S'adresser au Bureau du Journal ETUDE

M. Pierre DESPRATS AVOUÉ A CAHORS

Rue du Portail-Alban, nº 10 ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 24 Juin 1929)

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil départemental du Lot à Cahors, le vingt et un novembre mil neuf cent vingt-neuf, enregistré, au profit de Madame Yvonne Antoinette RASCOUAILLES, demeurant à MONTMORENCY 4, Rue des Moulins (Seine-et-Oise), contre Monsieur Fernand SI-CARD, son époux, ledit sieur résidant à LAGARDELLE (Lot).

prononcé entre lesdits époux au profit de la femme et aux torts et griefs du mari qui a été condamné aux dépens. La présente insertion a lieu en conformité de l'article 247 paragraphe 3 da Code Civil, et en exécution d'une ordonnance sur requête de Monsieur le Pré-

Il appert que le divorce a été

du trente janvier mil neuf cent Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné constitué pour la demanderesse. Signé: DESPRATS.

sident dudit Tribunal, en date

Feuilleton du « Journal du Lot » 23

LES YEUX OUI S'OUVRENT

Henry BORDEAUX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. » Pasteun. DEUXIEME PARTIE II I KIN

LA VEILLÉE Pour la première fois la jeune femme comprit que, même auprès des siens, on est seul à certaines heures, et que toute présence, fût-elle la plus tendre, peut devenir importune. Pour la première fois aussi, elle distingua réellement le ton de voix qu'on employait avec elle, et qui était celui qui convient auprès des petites filles, afin de les encourager, de les apaiser ou de les contenir. Par quelle erreur inexplicable continuait-on, en lui parlant, de s'en servir. Le malheur même l'avait mûrie, et on la traitait en enfant. Sa tristesse s'en irrita, comme une plaie qu'on envenime avec des soins maladroits.

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

— Je n'ai rien, affirma-t-elle pour

Nous dînons ce soir chez les

se libérer. Sa mère, déroutée, s'étonna, s'affligea, et finalement invoqua, pour sortir de peine, un motif plus puissant :

Vimelle, tu n'as que le temps de te préparer. Je n'irai pas.Comment ? Tu as accepté leur invitation. Il est trop tard pour refuser. Déjà, l'autre jour, tu t'es dérobée au dernier moment. Et tu viens de

me dire que tu n'es pas malade. Non, non, il faut venir, c'est nécessaire. Pourtant je n'irai pas, répéta Elisabeth d'un accent inconnu d'auto-

Pour Mme Molay-Norrois, il n'y avait pas de petits et de grands évé-nements. Elle mettait sur le même plan les devoirs de société et ceux qui naissent des circonstances graves de la vie. La résistance de sa fille la choquait dans son respect des lois du monde, autant qu'elle la froissait dans son affection qui se devinait inefficace. Elle tâcha de la réduire avec une douce insistance qui peu à

peu s'énerva, et ce fut en vain. Après son départ et un regret donné à ce malentendu, Elisabeth trouva quelque volupté à se replonger dans sa mélancolie. Elle en fut promptement tirée par son père qui ne frappa même pas, et entra sans façon, pimpant, luisant, souriant, l'œil vif. la barbe en éventail, un bouton de rose à la boutonnière de son smoking.

« Lui ausssi! » pensa-t-elle aga-

cée et maussade. Il n'attacha aucune importance à cet air hostile. Avec le caractère accommodant et facile d'Elisabeth il

Eh bien! petite? demanda-t-il

n'avait pas à se gêner.

en badinant. On a ses nerfs, on se met en grève, on fait pleurer sa mère. Car elle pleure ta mère, ma parole! Il est vrai qu'il lui faut peu de chose. Recroquevillée dans son fauteuil, elle ne daigna pas lui répondre, et même elle rentrait presque ses lèvres pour que sa bouche fût mieux

close, tant elle avait peur de parler.

Ce qu'elle aurait dit, il ne s'en doutait

pas, si gaillard malgré son poil blanc dans sa tenue de soirée, sans quoi il n'eût pas continué de la provoquer. Es-tu malade?... Non? D'ailleurs les maux de femme... Allons, viens avec nous. Les Vimelle seraient froissés de ton absence. Philippe La-

gier te distraira. Il a de l'esprit, de la

verve. Il te fait un peu la cour, Phi-

lippe Lagier, eh! eh! Personne ne me fait la cour. Ce fut prononcé d'un ton si péremptoire, qu'il s'arrêta net dans sa raillerie. Décidément cette petite était de méchante humeur, et mieux valait en somme la laisser bouder à son aise. L'art de vivre s'en allait puisqu'on ne savait plus dissimuler ses ennuis, les supporter la bouche en cœur afin de ne pas importuner les voisins : bientôt, dans le monde même, on en arriverait à mettre en

commun ses misères, à montrer sur son visage le désordre qu'on est convenu d'éviter dans ses habits. Et voilà où conduit fatalement une longue période démocratique! Dès lors il ne songea plus qu'à couvrir sa retraite. Heureusement, il trouva quelque réconfort dans l'image, toujours jeune, que lui renvoya l'armoire à glace. - Alors, repose-toi, petite, si tu es

jonction suffit à sa dignité paternelle, et dans le corridor il se rasséréna. Elisabeth, ainsi dérangée, cherchait péniblement le chemin perdu de ses réflexions, lorsque ses enfants, ayant appris son retour, envahirent la chambre. Ils revenaient de promenade et, avec leurs souliers à clous, ils

Le blâme que renfermait cette con-

— Tu seras en retard, déclara Marie-Louise. - Je dîne avec vous, mes chéris. - Oh! oh! cria joyeusement Phi-

lippe qui agitait sa grosse voix com-

me une cloche.

menaient grand bruit. Ne la voyant

pas en toilette de soirée, ils s'étonnè-

Et la fillette appelait déjà dans l'escalier: - Agathe, mettez trois couverts. Rien ne lui plaisait tant que de donner des ordres, hormis d'écouter

des histoires ou taquiner son frère. A table, elle fit les honneurs du dîner à sa maman tout comme si elle l'avait invitée. Celle-ci ne s'en amusa pas sans un peu d'amertume, y voyant

la critique de ses sorties fréquentes. L'esprit surexcité, elle s'aperçut aussi davantage que, trop gâtés et trop abandonnés aux domestiques tour à tour, ses enfants avaient perdu beaucoup de leurs bonnes habitudes, l'une tirant vanité du luxe dont elle bénéficiait, et spécialement de la belle machine des Passerat, pour éblouir ses compagnes de jeux moins favorisées, l'autre s'emparant avec les doigts du contenu de son assiette et mêlant à ses discours un argot de cuisine. Peu disposée à les gronder, elle se promit de les surveiller de plus près, et, pour commencer, présida elle-même à leur petit coucher, ce dont le jeune Philippe profita pour cabrioler en chemise, afin de lui montrer les tours qu'il avait appris.

Des qu'il fut au lit, replié en chien de fusil et les genoux presque à la hauteur de la figure, le petit homme s'endormit, et c'est vrai que, la position prise, il ne bougeait pas plus qu'une malle, ce dont Marie-Louise le méprisait. Elle, au contraire, opposait au sommeil une résistance opiniâtre et ne lui cédait que lorsque les paupières n'avaient plus la force de se relever pour laisser passer la lumière de la veilleuse,

- Raconte-moi une histoire, demanda-t-elle une fois installée. Elisabeth s'était assise à côté d'elle et pensait la calmer par sa présence :

-- Je n'en sais point. - Papa, lui, en savait toujours. Elle parlait rarement de son père.

Ce rappel étonna la jeune femme et ne lui fut pas agréable. - Oui, reprit la fillette, celle de

Jeanne d'Arc, celle du Cyclope. — Du Cyclope? Oui, qui n'avait qu'un œil au milieu du front que la poutre a crevé, et qui a laissé passer les moutons. Albert Derize, volontiers, émondait en bon bûcheron la forêt des épopées, l'Hiade, l'Odyssée, la Chan-

jouets à l'usage de ses enfants. — Dors, ma chérie, dors. - Alors, c'est moi qui t'en dirai

son de Roland, pour en tirer des

une, maman Il faut dormir. - Celle de la coupe du bonheur, veux-tu? Il y avait un chevalier qui avait une femme triste dans son château. Et il s'est endormi à la chasse. Et puis alors, il a vu des fées qui dansaient. Est-ce qu'elles dansent les

- Mais oui. Dors. — Et puis alors, il y en avait une qui était la plus belle, et qui avait à la main une coupe en or avec des diamants. C'était pas pour le champagne, c'était la coupe du bonheur... Sa mère se pencha, la croyant en

sommeil, mais la petite voix, plus fragile, continua après un instant: - Alors le chevalier la lui a arrachée des mains. Et il est parti sur son cheval, et il s'est sauvé, et il en a fait

cadeau.

(A suivre)

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

darnier Cours du Cours du 25 Jany, 1" Fév. Fonds d'Rtat

3 0/0 amortissable 92 75 92 70 \$ 50 3 1/2 0/0 ... (id)..... 5 ... 5 0/0 6 ... \$ 0/0 1917..... » 102 55 4 ... 4 0/0 1918. 5 0/0 1920 amort... 5 ... 6 0/0 1920..... 4 0/0 1925.... 6 0/0 1927 amort.... 5 . . 5 0/0 1928 104 25 104 25 . . B. du Tr. 5 0/0 1924 . . 722 722 85 . B. du Tr. 7 0/0 1926 . . 563 50 564 35 .. B. du Tr. 7 0/0 1926. 563 50 564 . B. du Tr. 7 0/0 1927. 579 501566 50

Crédit National

Crédit Foncier

Communates 1879... 501 » 500 » 1880... 501 » 501 » 329 » 329 » 385 » 385 50 373 » 38 1923 lib. 515 * 515 * 1909 \$ 0/0. 214 > 210 * 1918 \$ 1/2 0/0. 420 * 1420 * 1918 \$ 1/0. 469 * 474 * - 191751/36/0 Hb. 310 . 306

Ville de Paris

Dagennal 1922 1322 ... 530 528 1 1923 ... 520 522 1 1324 ... 516 536 7 1924 6 1/2 514 519 2 192570/0. [525 * | 532 *

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.



DONNÉ, à titre de propagande, pour faire connaître la grande marque

réputée par la qualité des disques et l'extraordinaire puissance de l'appareil, aux lecteurs qui nous donneront la solution exacte du problème ci-dessous et se conformeront à nos conditions géné-

Donner le nom des trois grands hommes politiques français cidessous:

P.I.C.R. B. I.N.

T.R.I.U (Remplacer les points par des lettres.)

Envoyer votre réponse, accompagnée d'une enveloppe timbrée portant lisiblement votre adresse,

Eablts HORENIPHONE 333, Rue des Pyrénées Paris (20°)

ETUDE

DE Maître Paul MAS NOTAIRE A PUYBRUN (LOT)

Première insertion

Suivant acte reçu par Maître MAS, notaire à Puybrun (Lot), les 14 décembre 1929 et 28 janvier 1930, enregistré à Bretenoux, le 30 janvier 1930, sous le numéro 436, Monsieur Marc BAGOU, sans profession, et Ma-dame Blanche VIGNE, son épouse, demeurant ensemble à Meudon (Seine-et-Oise), rue Terre-Neuve, numéro 22, et ci-devant à la gare de Bretenoux-Biars, commune de Biars (Lot), ont vendu à Monsieur Eugène BU-REAU, sans profession, et à Madame Julia VAURETTE, son épouse, demeurant ensemble à Nonards (Corrèze) les meubles meublants, mobilier commercial, matériel, et marchandises, garnissant le fonds de commerce d'hôtel, actuellement exploité par les époux BUREAU, à la gare de Bretenoux-Biars.

Les oppositions s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au dixième jour, après la seconde publication, à Puybrun (Lot), en l'étu-de de Maître MAS, notaire.

Pour première insertion: MAS, notaire.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie. Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ préface de Léon Lafage, illustrations de Mlle Alice Millochau Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

> Raymond REY Professeur de l'Université Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France

> Henri LAURENS, Editeur, PARIS -->0<---En vente : A CAHORS LIBRAIRIE MEYZENC

LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Chemin de fer de Paris à Orléans

UNE BONNE NOUVELLE pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnitiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exem-

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisferont les plus difficiles en rai-son de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets: Rocamadour (Lot) de P. Commarmond, ile Tudy (Finistère) de Hallo, Quiberon (Morbihan) de Symonnod, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets: Château d'Amboise (Constant Duval), La Roque-Gageac et Estaing (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'ef-fectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants:

-- Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines. - Bureaux de renseignements de a gare de Paris-Quai-d'Orsay et 126, Boulevard Raspail.

LE MARDO

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignez les longues raversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux boraires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35. C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2

Nouvelles cartes pour voyages à 1/2 tarif En vue de faciliter les déplacements de tourisme ou d'affaires que

les voyageurs peuvent avoir à effec-

tuer successivement pendant une pé-

riode de temps limitée, ainsi que les , se, 450 fr. 50; 2º classe, 364 fr. 90: voyages circulaires d'une certaine étendue et dont les intéressés conserveront à tout moment la faculté de régler l'itinéraire à leur gré, les Grands Réseaux délivrent des cartes donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif et valables pendant

un ou deux mois. Les cartes peuvent être délivrées à partir d'un jour quelconque du mois, au gré des voyageurs.

Prix des cartes:

Pour un mois. - Première classe, 270 fr. 30; 2° classe, 218 fr. 95; 3° classe, 142 fr. 80.

Pour deux mois. - Première clas- dans les gares.

3° classe, 238 fr. 10. Les cartes d'un mois peuvent être

prolongées de quinze jours moyennant un supplément égal au tiers de leur prix normal. Les voyageurs ont avantage à pren-

dre une carte d'un mois, au lieu de se munir de billets simples, dès que le trajet à parcourir dans une période de trente jours dépasse 1.440 kilomètres en deuxième ou en troisième classe; pour un parcours de 2.000 kilomètres, la réduction atteint déjà près de 15 0/0. La réduction augmene avec la distance.

Pour plus de détails, se renseigner

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion

purulente des yeux et des oreilles. MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Höpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent

indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Fole de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître

les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique

contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. - Grandeur unique

	are a date of a contours her cano	rs De l'ou	llouse à l'aris par	Cahors	De Cahors à Li	ibos
	OMNIB. OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. R. PARIS (Orsay) dép. 3 22 15 3 40 16 3 3 17 25 - 20 22 25 22 27 3 10 28 3 17 25 - 20 22 25 25 3 10 28 3 17 25 - 20 22 25 25 25 25 25 25	TOULOUSE d. 4 4 8 1 26 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 8 27 27	3 55 10 27 — 16 41 20 54 7 32 11 9 — 17 19 — 7 40 11 18 — 17 27 — 7 51 11 30 — 17 38 — 7 59 11 38 11 59 17 46 21 36 3 17 12 42 12 3 17 55 21 40 3 24 12 49 — 18 2 — 3 32 12 58 — 18 10 — 3 32 12 58 — 18 10 — 3 32 12 58 — 18 10 — 3 32 13 27 — 18 36 — 3 19 13 45 — 18 45 — 3 19 13 45 — 18 54 — 40 13 45 — 19 19 22 25	21 48 23 38 23 59 22 47 0 34 0 58 22 51 0 38 1 2 23 38 23 59 24 0 34 0 58 22 51 0 38 1 2 25 0 38 1 2 26 0 30 2 10 2 40 0 40 2 16 2 46 8 53 - 10 4 9 5 9 30 10 15 ions déterminées : consulter los	CAHORS 6 22 15 5 18 18 18 18 18 18	8 35
Residen	Le Ruis	son à St-Denis-près-Martel	Toulouse à Capdenae, Br	rive at Ponic	The state of the s	3 49
TO SERVICE STATE OF THE PERSON STATE OF THE PE	Le Buisson. dé	o.] » 6 50 10 59 » 19 29	TOULOUSE. dép. » »	6) » 12 37 17 39	***	
Kense	St-Denis-près-Martel. 5 23 » 14 20 17 15 » Sarlat	. » 8 2 12 » 17 35 20 36	CAPDENAC. { a. 1 24 6 39 10 14 1 FIGEAC 1 57 6 55 10 25 1	0 25 % 17 52 21 48	De Cahors à Capo	denao
See State	Bétaille (arrêt) 5 38 » 14 34 17 29 » Cazoulès	. 8 44 12 39 19 15 21 16	The state of the s	TILD ON YOU ON WE YOU	and and the second second	A VINCE OF THE
FARRE	Bretenoux-Biars 6 4 » 14 57 17 53 » Souillac	. 7 36 10 55 13 32 19 28 21 24 15 45		1 23 14 32 18 59 » 1 35 14 57 19 10 22 39	Cabessut 8 14 » 1	16 14 18 30 16 25 18 41 1
5. 1000	Laval-de-Cère 6 25 » 15 15 18 11 » Le Pigeon	. 7 51 11 20 13 47 gg 16 »		1 .44 15 10 19 19 » 1 59 15 41 19 34 22 59	Vers 8 31 » 1	16 34 18 54 16 42 19 5
Sales A	Siran (arrêt)	. 7 56 11 27 13 52 garage 16 5	Rocamadour 3 34 8 9 > 1	12 9 15 59 19 44 23 9 12 23 16 22 19 58 »	Saint-Géry 8 38 » 1	16 47 19 14 1 16 58 19 33
が必要	1 777 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	. 8 6 11 56 14 » 2 2 16 14	St-Denis-p (arr. 4 15 8 35 » 1 Martel (dép. 4 57 8 48 »	12 33 16 36 20 8 23 20	Saint-Cirq-la-Popie. 8 55 » 1	17 4 19 41 19 17 11 19 57
	5-Dems-pra.z	: 8,17 12 9 14 10 2 16 25 15 près-Martol au Buisson	Quatre-Routes 5 10 9 4 »	12 49 17 5 29 28 »		17 17 20 6
	AURILLAC départ. 4 54 10 2 » 17 14 » St-Denis-pM. d		Turenne 5 28 9 18 » 18 BRIVE ar. 6 3 9 43 »	2 49 17 5 20 28	Cajárc 9 21 » 1 Montbrun 9 30 » 1	17 20 20 21 8 17 38 20 34
ASSESSED.	La Roquebrou 5 35 10 43 » 17 58 » Mortel				Lateraciciene 3 40)	17 49 20 46 8 18 1 21 1
G. Park	Siran (arrêt) 5 47 10 55 » 18 12 » Baladou . Arrêt	. » 8 12 9 33 13 2 18 11	Paris à Brive, Capdenae		CAPDENAC 10 » » 1	18 13 21 15
	Laval-de-Cère 6 22 11 29 » 18 51 » Le Pigeon	0 00 / 0 10 10 11 10 11	PARIS (Orsay) d. 19 37 21 14 22 15 Brive dép. 3 57 8 2 12 36		De Capdenao à C	ahors
CHRONIN	Bretenoux-Biars 6 47 11 47 * 19 17 * Souillac Puybrun 7 2 11 55 * 19 27 * Souillac	1 0 04 1 10 00 119 45	Turenne 4 20 8 27 13 3	16 27-19 33 » »	CAPDENAC 7 10 11 56 1	18 55 >
	Bétaille (arrêt) 7 12 12 2 » 19 35 » Cazoulès	O OO SHEWRINGSAMER	Quatre-Routes 4 28 8 38 13 15 St-Denis-p (arr. 4 37 8 47 13 24	16 45 19 58 » »	Toirac 7 33 12 26 1	19 18 ***
WAS REA	St-Denis-près-Martel. 7 36 12 15 » 19 59 » Sariat	5 15 9 50 17 43 14 30 20 34	Martel dép. 4 43 8 59 13 36 Montvalent 9 12 13 51	17 3 20 31 » »	Cajarc 7 52 12 55 1	19 26 » 19 39 »
SALES SALES	Le Buisson. a	The state of the s	Rocamadour 5 9 9 33 14 14 Gramat 5 22 9 48 14 31	17 29 21 15 » » » 17 32 21 39 » »	Calvignac 8 2 13 8 1	9 49 » 19 58 »
STATE OF THE PARTY	De Sarlat à Gourdon GOURDON	e Gourdon à Sarlat 6 16 8 »	Flaujac (hałte) — 10 1 14 44 Assier 5 43 10 13 14 59	17 45 » » »	Saint-Cirq-la-Popie. 8 17 13 27 2	20 6 %
SHOW SHOW		6 9 16 16 »	Le Pournel 10 26 15 9	18 5 22 59 » »	Saint-Géry 8 37 13 58 2	20 26 »
1		1 0 10 110 01	H ETCEAC C 11 10 ET 11 Del	10 00 00 00	Vone 0 40 14 F 0	10 00
A COM	Groleiac 8 57 17 44 » St-Cira-Madelor	6 18 16 24 0 » 6 29 16 29 »	FIGEAC 6 11 10 51 15 31 CAPDENAC (ar. 6 21 11 1 15 41	18 38 23 41 » »	Vers 8 42 14 5 2	20 32 » 20 40 »
SAME SECTION AND S	Grolejac 8 57 17 44 > St-Cirq-Madelor St-Cirq-Madelon 9 3 17 51 > Grolejac Payrignac (arr.) 9 10 17 59 > Carsac	6 18 16 24 0 x x x x x x x x x x x x x x x x x x	FIGEAC 6 11 10 51 15 31 CAPDENAC AT 6 21 11 1 15 41 6 35 11 54 16 6 TOULOUSE 10 14 16 41 21 4	18 38 23 41 » » » 18 52 » » »	Vers	20 40 »